

# R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

## COMPTE RENDU DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

Département du Calvados

S.I.A.V.A.L.O.R

L'an **deux mil seize, le vingt deux septembre**, à **18h30**, le Conseil syndical du **S.I.A.V.A.L.O.R**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Jean-Pierre GLINEL**.

Étaient présents : M. DESMORTREUX David, M. PAGNY Laurent, M. GLINEL Jean-Pierre, M. ENOUF Thierry.

Étaient absents excusés : Mme GIGAN Chislaine, M. MALAQUIN Jean-Louis.

Étaient absents non excusés : M. FRIMOUT Olivier.

Procurations : M. MALAQUIN Jean-Louis en faveur de M. ENOUF Thierry.

Secrétaire : M. DESMORTREUX.

---

### **DÉLIBÉRATION N°SY-DEL-2016-016 : Validation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'année 2015**

Monsieur le Président propose au conseil Syndical le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif du Syndicat pour l'année 2015 (envoyé par mail aux membres du Conseil Syndical, le 20/09/2016)

Ce dernier reprend les indicateurs techniques, tarifaires et de performance du service. Après validation, il sera transmis aux Mairies et aux Membres du Syndicat, à l'agence de l'Eau, au Conseil Départemental, à la DDTM, au SATESE et à la chambre d'Agriculture.

Suite à la présentation faite par Monsieur le Président, le Conseil Syndical après avoir délibéré, décide à l'unanimité de valider le rapport annuel sur le prix et la qualité de service public de l'assainissement collectif du syndicat pour l'année 2015.

4 VOTANTS  
4 POUR  
0 CONTRE  
0 ABSTENTION

---

### **DÉLIBÉRATION N°SY-DEL-2016-017 : Création d'un poste d'adjoint technique de 2ème classe pour accroissement d'activité à la STEP**

Monsieur le Président informe les Membres du Conseil Syndical qu'il prévoit d'effectuer l'embauche d'un agent en contrat à durée déterminée sur la station d'épuration, pour accroissement d'activité.

A ce titre, M. le Président propose au conseil syndical, la création d'un poste d'adjoint technique de 2ème classe en date du 3 octobre 2016.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, décide la création d'un poste d'adjoint technique de 2ème classe en date du 3 octobre 2016.

4 VOTANTS  
4 POUR  
0 CONTRE  
0 ABSTENTION

---

## **INFORMATION : Retour sur la consultation AMO pour la mission AO**

Dans le cadre de la mission d'Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage pour le choix d'un Maître d'Oeuvre, la mission d'AMENAGEO a été :

- d'établir notre cahier des charges
- d'organiser la consultation des bureaux d'étude
- d'analyser les offres et de nous remettre un rapport d'analyse

Le 26 mai, nous avons reçu d'AMENAGEO, l'acte d'engagement, la lettre programme, le règlement de la consultation ainsi que le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), ainsi la lettre de consultation avec une liste d'entreprises à consulter :

- SIBEO Ingénierie à BAYEUX
- SAFEGE à LOUVIGNY
- SOGETI Ingénierie à IFS
- Cabinet Philippe CAVOIT à BAYEUX

Monsieur le Président a alors fait parvenir à ces entreprises un courrier en date du 1er juin, en précisant un retour au 23 juin 16h. Suite à ces envois, nous avons reçu un refus de SOGETI Ingénierie ainsi que trois courriers nous stipulant qu'ils ne pourraient répondre dans le délai imparti.

Après en avoir fait part de ces échanges à M. DOLIGEZ, d'AMENAGEO, M. le Président a décidé de faire parvenir aux cabinets, un courrier afin de prolonger ce délai au 28 juillet, 16h.

Le 28 juillet, nous comptons un unique retour, celui du Cabinet Philippe CAVOIT.

Le retour du rapport d'analyse d'AMENAGEO nous a été rendu le 2 août. M le Président a validé et fait parvenir la notification de marché par courrier avec accusé de réception le 5 septembre.

A ce jour, M. le Président a effectué une première rencontre avec M. Philippe CAVOIT, le 12 septembre au bureau du SIA, puis une réunion technique s'est tenu à la STEP entre le responsable de la station et M. CAVOIT, le 19 septembre. Il a été convenu que le cabinet CAVOIT nous ferait un retour d'ici la fin de l'année.

---